

donc que j'énonçais une ligne de conduite de nature à réunir le plus grand nombre de suffrages—l'unanimité étant irréalisable—pour arriver à toute l'unité possible parmi nous. Voilà tout ce que j'avais à l'esprit, et je croyais m'être exprimé clairement. Je le fis certes lors d'une autre explication dix ou douze ans plus tard.

Je ne dis rien en faveur d'un referendum; voilà qui n'appartient pas au système britannique; ce n'est pas conforme à notre esprit. La démocratie ne saurait fonctionner par referendum. Qu'on ne m'accuse pas d'exagération, mais si l'on soumettait au peuple, par voie de referendum, la question de répudier la dette nationale, j'ai lieu de craindre que la réponse serait affirmative. Qu'en pense l'honorable vis-à-vis?

L'honorable M. DANDURAND: Je ne voudrais pas prêter les mains à une politique immorale.

Le très honorable M. MEIGHEN: Cette question affecte-t-elle la morale plus que celle de savoir comment nous devons agir en un moment qui peut décider de la vie ou de la mort? Non, je n'accepterai pas de referendum. Je dis que je demanderais au gouvernement de se présenter immédiatement devant le peuple, et si j'étais le chef de ce gouvernement, j'appuierais au cours des élections tout député, quel que fût son parti, qui serait d'avis que le gouvernement devrait participer à la guerre.

L'honorable M. DANDURAND: Vous diviseriez le pays en deux.

Le très honorable M. MEIGHEN: Mais l'honorable sénateur dit qu'il ne pourra jamais plus se produire de conflit auquel nous puissions participer. Est-ce cela? Prenez garde.

L'honorable M. DANDURAND: D'après le très honorable collègue, sans soumettre la question au peuple.

Le très honorable M. MEIGHEN: C'est ce que je disais. Très bien. Mais l'honorable sénateur dit que si la question est soumise au peuple, il sera déchiré en deux.

L'honorable M. DANDURAND: Je dis que pour obtenir l'opinion considérée du peuple, vous devez éliminer toutes les questions susceptibles de détourner son attention.

Le très honorable M. MEIGHEN: C'est là la manière d'obtenir un verdict immoral, que vous pourriez tout aussi bien obtenir au sujet de la dette nationale ou de toute autre question. Je préfère le système britannique qui consiste à élire les représentants du peuple d'après les questions en litige. Et je préfère que l'administration accepte ses responsabilités, s'il le faut, et s'en remette à la décision du peu-

Le très hon. M. MEIGHEN.

ple, au lieu de considérer la chose comme une question vague dont ne dépend pas la vie ou la mort. L'honorable sénateur a droit à son opinion, mais j'espère ne plus être là si cette opinion doit prévaloir. Même s'il y avait un referendum, le Gouvernement devrait demander au peuple d'appuyer sa politique, et de combattre jusqu'à la mort. Ce referendum n'empêcherait pas le désaccord, mais il causerait une périlleuse et stupide violation de l'histoire et de la tradition britanniques.

Je sais que lorsque je fis ma suggestion, peu des conservateurs influents du pays me donnèrent raison. Je dois donc prendre pour acquit que j'avais tort, mais si j'avais raison? Toutefois, j'accepte la responsabilité de mes paroles dans les circonstances, et j'agis en conséquence. Dans le monde entier, tout change: les méthodes de guerre changent; les attaques foudroyantes succèdent aux attaques longuement préparées, et il est possible que les circonstances de l'avenir ne permettent pas de suivre la ligne de conduite que je préconisais. Je n'en sais rien. Je crois qu'elles le permettent encore. Je suis porté à croire que si l'administration actuelle se trouvait dans le triste embarras que j'ai à l'esprit, elle suivrait à peu près cette même ligne de conduite. Mais je me contente de défendre ce que j'ai dit alors, et je reste d'avis qu'en ce moment, j'avais raison. J'ai une confiance aussi ferme qu'autrefois à la sagesse de cette ligne de conduite.

L'honorable sénateur dit que nous ignorons qui seraient nos alliés au moment de la guerre. Cette déclaration de sa part me décourage. Nous le savons certes. Et il donne à entendre que nous courons de grands risques en nous engageant envers le Grand-Bretagne dont le gouvernement change si souvent. Le peuple britannique appuie peut-être aujourd'hui certaine politique qu'il réprouvera d'ici six mois ou un an; l'honorable collègue en conclut que nous ne pouvons lui accorder notre coopération en matière de défense. Cette conclusion est-elle juste? Je sais qu'il se produit des changements en Grande-Bretagne. On peut en dire autant de tous les pays démocratiques. Mais faut-il en conclure que nous ne saurions coopérer avec la Grande-Bretagne s'il s'agit de grands projets de défense? La France ne change-t-elle pas de politique et de gouvernement? N'y a-t-on pas vu de nombreux et rapides changements au cours d'une seule année? Cela n'empêche pas la Grande-Bretagne de coopérer avec la France pour les questions de défense. Dès l'accession aux affaires d'une nouvelle administration en France, la coopération avec la Grande-Bretagne est aussi intime, aussi réelle et utile que sous l'ancienne administration. Et nous avons